

27 août 2023

21^e dimanche

Mais pour vous, qui suis-je? Comme il arrivait si souvent, c'est Pierre qui spontanément prend la parole : Nous le savons bien, à t'entendre parler, à te voir agir, pour nous, c'est devenu clair : *Tu es le Messie, le Fils du Dieu vivant.*

C'est sur cette foi de Pierre, et de ceux et celles au nom de qui il parle, que Jésus a fondé son Église. *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église. ... Je te donnerai les clefs du Royaume des cieux.* Il y a un lien fort entre la profession de foi de Pierre et la parole de Jésus qui la suit : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église.* Prêtons bien attention aux mots de l'Évangile : *Je bâtirai mon Église, mon Église.* Il s'agit bien de l'Église du Christ. La pierre d'assise sur laquelle le Christ va bâtir son Église, c'est la foi de Pierre, des apôtres, des disciples. Dans les siècles qui vont suivre, c'est la foi des chrétiens, des chrétiennes qui garderont l'Église vivante, la foi en Jésus le Ressuscité de Pâques. Aujourd'hui, c'est notre foi à nous, c'est la foi de toutes les communautés chrétiennes, rassemblées partout dans le monde, chaque dimanche, pour faire mémoire de Jésus en célébrant l'Eucharistie, qui gardent l'Église bien vivante. Voilà bien l'essentiel de ce qu'est l'Église, c'est la foi qui la définit, la foi dans le Christ Ressuscité, le Vivant.

<https://www.seminairedequbec.org/actualites/homelie-21e-dimanche-ordinaire-a-2020/>



Messe au cimetière de Plessisville

Dimanche 17 septembre, 10h30

Animation par Marcel Pellerin, Lison Labbé, Nicole Dargy et Caroline Fréchette

Des roses seront offertes au coût de 5\$ pour orner la pierre tombale d'un être cher. Les profits seront remis à la Société Canadienne de la Sclérose en plaques.

Apportez vos chaises!

En cas de pluie, la messe sera célébré dans l'église Saint-Calixte

Lampes du sanctuaire

Saint-Calixte

En mémoire de Michel Houde par Hélène Bazin

Notre-Dame-de-Fatima

En mémoire d'Henri Tardif par son épouse

Saint-Pierre-Baptiste

Villeroy

Aux intentions d'une paroissienne



Nous portons dans notre souvenir

Louis Daniel Desrosiers

19 août

Lyster

Dominique Kassar

16 août

Lyster



Vous pouvez retrouver le tableau des intentions de **septembre dans les églises, au presbytère, sur le site web ainsi que sur la page Facebook. Merci !**

Règlement cimetière #6 en bref !

Article 15 : Changement de concessionnaire → En cas de décès du concessionnaire, le successeur doit être déterminé dans un **délai maximum de six (6) mois après le décès.**

Article 18 : Fin de concession → Une concession prend fin soit : par absence de renouvellement; par annulation dû à défaut de paiement; par résiliation; par renonciation; **par abandon.**

Article 23 : Abandon de concession → Est présumé abandonné, tout emplacement funéraire dont le concessionnaire, ses héritiers ou ayant droit **ne se sont pas manifestés depuis plus de trente (30) ans.** La fabrique envoie un avis de revendication (article 25).

Retrouver le règlement complet au presbytère ou au nd.deserables.org sous l'onglet Services puis Cimetière.

Pour recevoir le feuillet paroissial

chaque semaine, directement dans votre boîte courriel, écrivez-nous à info@deserables.org

Une petite erreur s'est glissée dans le tableau des intentions de septembre. La messe du 17 septembre au cimetière de Plessisville est à 10h30 et non à 9h comme indiqué dans le tableau.

Merci d'informer votre entourage !

Vous vivez de la solitude, vous avez le goût de fraterniser avec un groupe de femmes de tout âge, de toute condition, de toute culture... Joignez-vous au Mouvement des Femmes Chrétiennes de Plessisville ou Lyster. Sa devise, servir la famille, le milieu social et la communauté de foi. Rencontre une fois par mois, portant sur des thèmes qui nous amènent à devenir de meilleures personnes.

Contactez Pierrette Perron, présidente nationale au 819-389-5417 ou 819-291-0335.

L'ÉVEIL vous invite à vivre une **expérience unique de silence et d'intériorité au Versant-La-Noël situé à Thetford Mines** (versant-la-noel@cgcocable.ca) du 29 septembre au 1^{er} octobre 2023.

Pour tout renseignement ou pour vous inscrire, svp communiquer avec Raymond Tanguay (raymond_tanguay@hotmail.com 514-717-8785).

(www.eveilducoeurprofond.org – [facebookeveilducoeurprofond](https://www.facebook.com/eveilducoeurprofond))

L'avis de renouvellement pour les lots de cimetières arrivant à échéance avant le 31 janvier 2024 a été transmis aux concessionnaires.

*En cas de doute quant à la situation de votre lot, n'hésitez pas à nous joindre ! **819-362-7318 poste 224***

Petit rappel !

Feuillet du 11 décembre 2022

[...] selon la loi canonique, seulement une intention de messe doit être chantée lors d'une célébration et de cette façon, 5\$ est remis au prêtre célébrant et 10\$ à la communauté duquel provient l'intention. À ce jour, si nous désirons respecter ce principe universel d'une seule intention par célébration, l'échéance de celle-ci serait en 2030. [...] De manière à s'adapter aux exigences canoniques, vous pourrez remarquer de léger changement dans les tableaux de messes hebdomadaire et mensuelle. À la fin de chaque intention de messe excédentaire à la première, la **mention intention commune** y sera affichée. [...] Ce procédé nous évite d'inscrire seulement qu'une intention par messe et donc, vous évite d'attendre plusieurs années pour célébrer votre intention.

Qu'il soit inscrit intention commune ou non, le coût de l'intention est le même ainsi que sa valeur spirituelle. Il s'agit simplement d'une formalité administrative.

Le texte intégral est disponible dans les feuillets du 4 et 11 décembre 2022.